



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 3 juin 2016

Les communautés patrimoniales à l'honneur en 2016 : bâtissons un avenir commun

Les Journées européennes du patrimoine sont une initiative phare, qui a des retombées positives sur la vie des communautés locales. Cet événement paneuropéen annuel met en lumière des atouts culturels et naturels, des compétences et des traditions locales, des ensembles architecturaux et des œuvres d'art, dans le but d'enrichir la vie des habitants et de les rassembler. Il montre concrètement comment les communautés locales peuvent contribuer à la dimension européenne du patrimoine et célébrer le patrimoine comme valeur européenne commune.

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont le plaisir d'annoncer que l'édition 2016 des Journées européennes du patrimoine aura pour thème « **Patrimoine et communautés** ». Ce thème doit nous amener à nous demander comment le patrimoine définit notre sentiment d'appartenance à une communauté, passée et présente, et surtout comment il peut nous aider à bâtir un avenir commun.

« Les communautés patrimoniales sont le reflet d'une synergie constructive entre patrimoine et diversité : d'une part, elles mettent en valeur et célèbrent le patrimoine ; d'autre part, elles réunissent toutes les personnes ayant un rôle et une responsabilité dans l'amélioration de la qualité de la vie pour chercher activement, ensemble, des moyens de relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Le Conseil de l'Europe, avec sa conception élargie et interdisciplinaire du patrimoine culturel et de la diversité, encourage les communautés patrimoniales à défendre le principe selon lequel chacun doit avoir accès au patrimoine culturel de son choix, tout en respectant les droits et libertés d'autrui », a déclaré Gianluca Silvestrini, Chef de la Division de la gestion de la diversité au Conseil de l'Europe.

Il est vrai que l'Europe a une histoire et un patrimoine culturels incomparables. Chaque bâtiment historique et chaque mur de pierre, toit de chaume ou plafond de plâtre recèlent un trésor et témoignent d'un mode d'adaptation à un environnement particulier. Donner aux communautés patrimoniales des moyens d'agir, c'est promouvoir la gouvernance participative et mettre l'imagination au service de projets d'avenir.

Dans un monde de plus en plus international, homogène et virtuel, il est impératif d'accorder la priorité à des initiatives locales qui améliorent le bien-être de la

Contacts au Conseil de l'Europe :

[Gianluca Silvestrini](#) (+33 3 88 41 22 03) - Administrateur, Programme des Journées européennes du patrimoine, Direction générale de la démocratie

[Giuseppe Zaffuto](#) (+33 3 90 21 56 04) - Attaché de presse

Contacts à la Commission européenne :

[Emilia Appiou](#) (+ 32 2 29 55719) - Responsable du Programme des Journées européennes du patrimoine, Direction Générale Education et Culture

communauté et favorisent la cohésion, la créativité, la résilience, la connaissance de soi, l'imagination et l'acuité culturelle. A l'écoute de la population et en phase avec son environnement, la communauté patrimoniale est le lieu où revisiter et redéfinir les relations pour relever les défis auxquels les sociétés européennes doivent faire face aujourd'hui.

L'engouement pour les Journées européennes du patrimoine montre que la population aspire de plus en plus à participer à la vie culturelle de l'Europe. En nourrissant l'imagination du public, cet événement libère un enthousiasme et une énergie qui peuvent contribuer au règlement de certaines questions, notamment par de nouveaux modes d'accès, de dialogue, d'échange et d'appartenance.

Karel Bartak, Chef de l'Unité Culture à la Commission européenne, a fait la déclaration suivante : « *La Commission européenne et le Conseil de l'Europe soutiennent activement les programmes nationaux des Journées du patrimoine, mis en œuvre par des organisateurs locaux et régionaux qui unissent leurs énergies et leurs talents pour mener à bien ce projet. Grâce à cette coopération, le nombre de lieux ouverts et de manifestations organisées augmente chaque année ; plus de 20 millions de visiteurs devraient participer à l'édition 2016. Ces Journées permettront au public de mieux prendre conscience du fait que le patrimoine culturel est une ressource stratégique pour la société et l'économie européennes. Elles seront aussi un excellent moyen de faire découvrir la richesse des cultures européennes dans la perspective de l'Année européenne du patrimoine culturel, en 2018.* »

Notes aux rédactions

Chaque année au mois de septembre, les 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne participent aux Journées européennes du patrimoine, une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne qui permet de faire connaître de nouveaux atouts culturels et d'ouvrir des bâtiments historiques habituellement fermés au public. Les manifestations culturelles mettent en lumière, au niveau local, les savoir-faire et les traditions, ainsi que l'architecture et les œuvres d'art, mais ont aussi un objectif plus vaste, celui de rapprocher les citoyens afin de parvenir à une meilleure compréhension mutuelle malgré les différences de cultures et de langues. L'an dernier, pour la première fois, plus de 30 pays ont participé à un programme de manifestations qui a célébré le patrimoine industriel et de design de l'Europe. Cette année, ils seront à peu près aussi nombreux à organiser des manifestations sur le thème « Patrimoine et communautés ».

Lancées en 1985, les Journées européennes du patrimoine sont organisées depuis 1999 comme initiative commune de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. Les 50 Etats signataires de la [Convention culturelle européenne](#)¹ participent à ces Journées. Les manifestations organisées pendant le mois qui leur est consacré mettent en évidence l'architecture et l'art, ainsi que les compétences et traditions locales, et visent à amener les Européens à mieux se comprendre.

Le patrimoine culturel est une priorité d'Europe Créative, le programme de l'UE pour les secteurs culturels et créatifs. Les Journées européennes du patrimoine reçoivent jusqu'à 200 000 € de subventions de la part d'Europe Créative et 200 000 € du Conseil de l'Europe ; la plupart des manifestations sont financées grâce à des aides nationales ou régionales.

Pour plus d'informations :

Portail des Journées européennes du patrimoine : www.europeanheritagedays.com

¹ <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/018>

Conseil de l'Europe : [Journées européennes du patrimoine](#)
Commission européenne : [European Heritage Days](#)
Facebook : www.facebook.com/EHDays
Twitter : [@JEP EHD](#)